

Conditions générales de ventes des Outils Pratiques sur Documentissime.fr

En utilisant le service des Outils pratiques Documentissime, l'utilisateur accepte de respecter les conditions d'utilisation mentionnées ci-après :

Définitions

Aux fins de compréhension et d'interprétation des présentes Conditions d'Utilisation, les termes suivants sont définis comme suit :

Documentissime : www.documentissime.fr

Utilisateur : Toute personne utilisant le service des Outils pratiques sur Documentissime

Le Service : Le service des Outils pratiques de Documentissime

1. Prestation et conditions

Documentissime permet aux internautes d'utiliser les outils pratiques de calcul et de simulation pour évaluer les interrogations financières d'ordre juridiques et professionnelles.

Pour cela, il est demandé aux Utilisateurs de renseigner un certain nombre d'informations à savoir :

- Email (obligatoire)
- Code postal (obligatoire)
- Année de naissance (obligatoire)
- Champs spécifiques au calcul (obligatoire)

L'usage du Service est également soumis à l'acceptation des présentes conditions d'utilisation.

L'adresse email et le numéro de téléphone renseignés ne sont pas rendus publics sur Documentissime.

Une adresse email correcte est requise afin de permettre à l'Utilisateur de recevoir le lien lui permettant d'accéder au résultat de sa demande de calcul durant un délai de 48 heures. Dans le cas où l'Utilisateur n'aurait pas renseigné une adresse email exacte, il ne peut en aucun cas être reproché à la société ANOVA le défaut de réception.

La société ANOVA ne peut garantir la réception d'une réponse si :

- L'adresse email renseignée est inexacte ;
- Les champs de renseignement sont incomplets ou erronés ;

Par ailleurs, la solution d'un litige relevant de l'appréciation des faits et situations au cas par cas, la société ANOVA ne peut garantir le montant d'un litige pour lequel l'Utilisateur aurait choisi de formuler une demande de calcul et/ou de simulation.

Enfin, l'Utilisateur doit, pour activer sa demande de calcul et/ou simulation, choisir entre deux offres :

- Une offre unitaire à 4,50 euros
- Une offre abonnement à 11 euros

Conditions générales de ventes des Outils Pratiques sur Documentissime.fr

Ces options sont obligatoires et conditionnent l'activation de la demande de calcul et/ou simulation des outils pratiques juridiques. Le contenu de chaque offre, et les engagements de la société ANOVA y afférent, sont mentionnés dans les présentes conditions d'utilisation.

Il est rappelé à l'Utilisateur que le Service n'est pas un service de consultation et conseils juridiques et ne saurait être considéré comme tel.

2. Offre payante

Lorsque l'Utilisateur opte pour l'offre payante, la société ANOVA s'engage à lui fournir les résultats de ses calculs, par Email, dans le délai d'une heure maximum en cas de fort trafic sur Documentissime. Il convient à l'utilisateur de vérifier que son Email ne soit pas dans la boîte « courriers indésirables ».

Dans le cadre de l'option payante, la société ANOVA garantit donc la réception d'une réponse par Email.

L'option pour les offres payantes sont subordonnées au paiement, par carte bancaire sur un terminal de paiement électronique sécurisé, des sommes de 4,50 euros ou 11 euros selon l'option choisie.

En procédant à sa commande, l'Utilisateur confirme avoir lu et accepté les présentes conditions d'utilisation.

Une fois le paiement effectué et la demande de calcul et/ou simulation activée, l'Utilisateur reçoit sur sa messagerie électronique, à l'adresse qu'il a renseignée, un message de confirmation de son paiement et le lien le redirigeant vers le résultat de sa demande de calcul et/ou simulation.

La réponse apportée par la société ANOVA dans le délai imparti ne saurait en aucun cas être assimilée à une consultation juridique. La société ANOVA se bornera à fournir à l'Utilisateur un calcul et/ou simulation sur les éléments apportés uniquement par l'internaute.

L'application des textes, barèmes et taux légaux réglementaires étant soumis à l'interprétation souveraine des juges, la société ANOVA ne saurait garantir une interprétation spécifique de ces textes, barèmes et taux, mais fournira à l'Utilisateur les réponses jurisprudentielles récentes faisant état de leur application.

Par ailleurs, la société ANOVA ne garantit pas l'exhaustivité des informations contenues dans la réponse fournie au sujet considéré.

De plus, les références juridiques mentionnées dans la réponse sont susceptibles de modification législative, réglementaire ou jurisprudentielle par suite et ne dispensent donc pas d'une vérification préalable à toute utilisation postérieure à la réception de la réponse.

La société ANOVA ne pourra être tenue, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme responsable envers l'Utilisateur ou des tiers de quelconque dommage direct ou indirect découlant de l'utilisation des informations contenues dans la réponse, et notamment consécutif à une information inexacte ou incomplète.

Documentissime n'a pas vocation à se substituer aux conseils, avocats et autres professionnels du droit (notaires, huissiers...) et ne saurait en aucun cas être considéré comme tel.

En tout état de cause, cette réponse ne dispense pas l'Utilisateur de recourir aux conseils et services d'un avocat ou tout autre professionnel juridique compétent.

Conformément à la législation en vigueur au 1^{er} janvier 2013 de l'article L.441-6 du code de commerce, sera exigible une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Conditions générales de ventes des Outils Pratiques sur Documentissime.fr

Droit de rétractation

La commande est réputée définitive dès lors que l'Utilisateur aura réalisé avec succès son paiement en ligne.

Pour exercer un droit de rétractation, l'Utilisateur est invité à contacter la société ANOVA par courrier postal en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : ANOVA, 58 rue Edouard Herriot, 69002 Lyon

Dans le cas de rétractation, le remboursement sera effectué au plus tard 30 jours après la demande.

3. Données personnelles

Les traitements de données personnelles mis en œuvre par la société ANOVA dans le cadre de Documentissime ont été déclarés à la CNIL en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004.

Pour de plus amples informations sur cette loi, veuillez visiter le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant, qu'il peut exercer en adressant un courrier à : ANOVA, 58, rue Edouard Herriot, 69002 Lyon, en indiquant ses nom, prénom, son adresse e-mail, et la date d'utilisation des outils pratiques juridiques.

L'Utilisateur pourra également exercer son droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données le concernant par courrier en écrivant à l'adresse suivante : info@documentissime.fr en indiquant les mêmes informations que précédemment énumérées.

Les informations personnelles requises pour l'utilisation du Service sur Documentissime ne pourront être utilisées à des fins autres que :

- l'enregistrement et l'activation du module Outils juridiques
- l'envoi, aux Utilisateurs, d'une réponse à leur demande

Ces données ne pourront pas être communiquées à des tiers.

4. Durée et modification des conditions générales d'utilisation

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne du Service par la société ANOVA.

La société ANOVA se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la dernière visite de l'Utilisateur sur Documentissime.

Les présentes conditions d'utilisation sont soumises à la loi française.

Conditions générales de ventes des Outils Pratiques sur Documentissime.fr

5. Compétence

En cas de différend avec un commerçant, seul sera compétent, à défaut de conciliation préalable, le Tribunal de commerce de LYON.